

CREFOP Plénier – 7 octobre 2019

LA STRATEGIE REGIONALE DE L'ORIENTATION

L'AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS



RÉGION
NORMANDIE

LE CADRE LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE



RÉGION
NORMANDIE

LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018

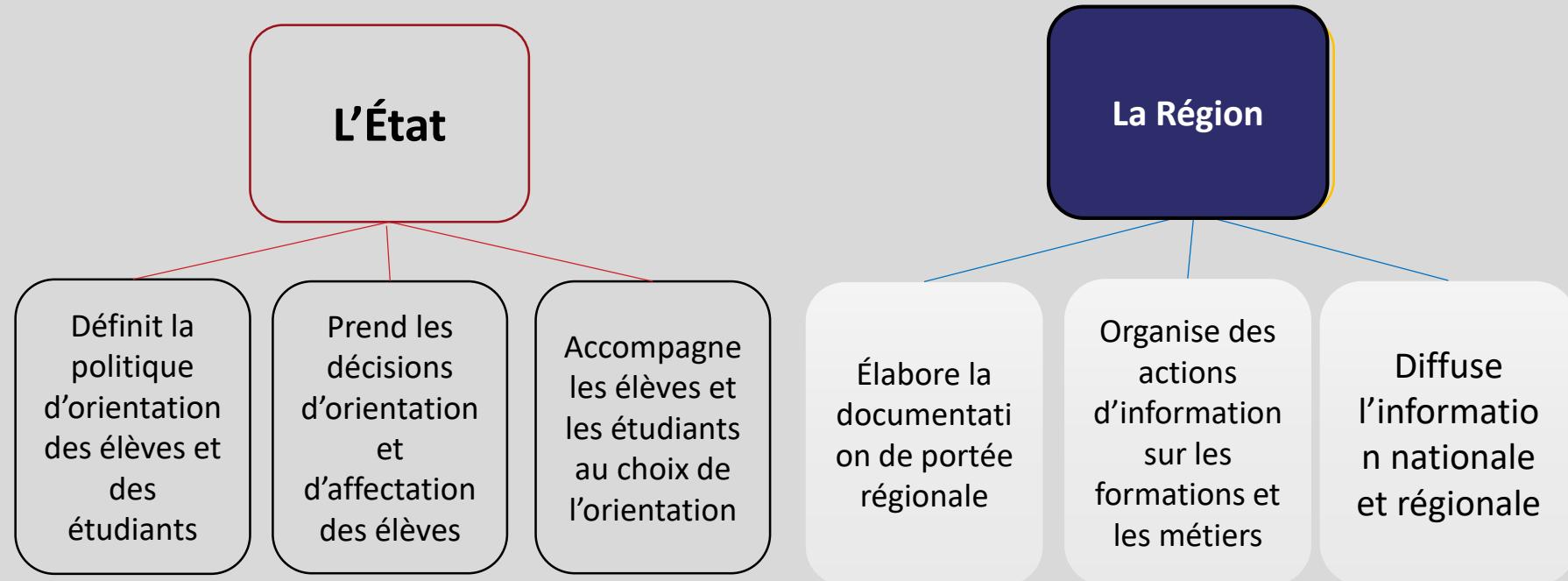
La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 confie aux Régions de nouvelles missions :

- organiser des actions d'information sur les métiers et les formations ainsi que sur la mixité et l'égalité professionnelle en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis et des étudiants,
- élaborer la documentation de portée régionale sur les enseignements et les professions, diffuser l'information et la mettre à disposition des établissements de l'enseignement scolaire et supérieur

Ces nouvelles missions viennent compléter la compétence relavant déjà de la compétence des Régions dans le champ de l'orientation professionnelle :

- La coordination du service public régional de l'orientation
- La validation des acquis de l'expérience
- La coordination de la prise en charge des jeunes sortis sans qualification, en lien avec les autorités académiques.

LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018



L'ORIENTATION SUITE A LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018

- Pour les missions de la DRONISEP qui sont transférées aux Régions, le décret publié le 5 aout 2019 prévoit une compensation financière, la mise à disposition de personnel prévue par la loi n'étant pas l'option retenue par le Ministère de l'Education nationale.
- Pour la mise en œuvre de la mission d'information des élèves et des étudiants sur les formations et les métiers, la loi prévoit également la faculté, à titre expérimental et pour une durée de trois ans, de mettre à disposition des Régions des agents exerçant dans les services et établissements relevant de l'Education nationale

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION



RÉGION
NORMANDIE

Les enjeux :

De nombreux outils et de multiples actions existent mais ils sont disséminés, ou peu connus, ou peu valorisés. De ce fait, l'enjeu pour la Région est de :



COORDONNER



FACILITER

en associant l'ensemble des
acteurs



RENDRER ACCESSIBLE

au plus grand nombre



RÉGION
NORMANDIE

Projet de 6 axes opérationnels

AXE 1 : Mettre en place une offre de service pour tous les publics



AXE 2: Informer, communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations



AXE 3 : Accompagner les acteurs de l'orientation, les équipes éducatives et les familles



AXE 4 : Renforcer le lien entre les acteurs de l'économie et les territoires



AXE 5 : Lutter contre le décrochage scolaire



AXE 6 : Créer une agence de l'orientation et des Métiers



RÉGION
NORMANDIE

L'AGENCE REGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS



RÉGION
NORMANDIE

LA CRÉATION DE L'AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

1. SES MISSIONS

Son périmètre d'intervention regroupera toutes les missions aujourd'hui exercées par la Région dans le champ de l'orientation:

- l'information sur les métiers, les formations et la mixité professionnelle,
- l'animation du SPRO et de la lutte contre le décrochage scolaire,
- la VAE



RÉGION
NORMANDIE

La création de l'Agence de l'orientation et des métiers

2. SA GOUVERNANCE

- Les décideurs institutionnels seront associés au sein du conseil d'administration (Etat - Préfet, Rectorat, DRAAF), Départements, universités et des représentants des milieux économiques
- Les autres partenaires seront réunis dans un conseil consultatif:
 - les membres du SPRO,
 - les EPCI,
 - les branches et filières professionnelles
 - les associations intéressées
 - ...



RÉGION
NORMANDIE

La création de l'Agence de l'orientation et des métiers

3. SA COMPOSITION

L'agence réunira des professionnels d'horizons divers:

- Des services de la Région
- De la cité des métiers
- Des DRONISEP
- Des personnels volontaires de l'Education nationale
- De personnels du CARIF OREF



RÉGION
NORMANDIE

La création de l'Agence de l'orientation et des métiers

3. LE CALENDRIER

- Les statuts seront adoptés lors de la Assemblée plénière du Conseil Régional le 14 octobre
- L'organigramme et les fiches de poste sont en cours d'élaboration et devraient être portées à connaissance en novembre
- Le budget de l'Agence est en voie de finalisation

Ouverture prévue en janvier 2020



RÉGION
NORMANDIE

La création de l'Agence de l'orientation et des métiers

4. SA DECLINAISON TERRITORIALE

- La volonté politique de territorialiser l'intervention de l'Agence sur toute la Normandie s'est traduite par la proposition de recruter des coordonnateurs territoriaux, chargés de mettre en œuvre la stratégie de l'Agence au plus près du territoire et des acteurs
- La Région et le Rectorat ont convenu que cette territorialisation serait le cœur de l'expérimentation rendue possible par la loi et mise en œuvre en Normandie.



RÉGION
NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE